



## Tunisie : Les dix premières licences d'exploitation des services d'internet des objets (IOT)

Le gouvernement vient d'octroyer des licences pour la mise en place et l'exploitation d'un réseau d'accès aux services de l'internet des objets en Tunisie.

Selon une décision du ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, publiée dans le numéro du Journal Officiel de la République de Tunisie du 25 mai 2018, 9 sociétés exerçant dans le domaine des nouvelles technologies ont bénéficié de ces licences.

Il s'agit de SMARTNET, Smart Technology, One Tech Business Solutions, Sofia Technologies, Prologic Tunisie, AT- Tounessya Internet (ATI), App4MOB, Sym Telecom et Sagemcom Energy & Telecom Tunisia.

Il est à noter que l'internet des choses est l'évolution naturelle de l'utilisation des réseaux de l'Internet. C'est une solution qui repose sur le principe de la fourniture de services via des appareils intelligents qui sont connectés entre eux via Internet.

Le gouvernement avait publié un arrêté gouvernemental (n°195- 2017 du 1er février 2017) qui fixe les principes et les mesures de l'octroi de ces licences d'exploitation du réseau d'accès aux services de l'Internet des objets.

Source : Web Manager Center